

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Février 2021

L'an deux mil vingt et un, le 3 février, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, maire.

Etaient présents : M. GROYER Bruno, Mme BOUET Emmanuelle, M. GABARD Etienne, M. GIRARDEAU Jérôme, M. DUQUENOY Gilles, Mme SOYER Chantal, Mme Patricia ANDRILLAT, M. HENRION Thibaut, M. LABBE Alain.

Absents excusés : M. ALEMANN Martin

Secrétaire de Séance : Pierre de BOUTRAY

1. DELIBERATION TARIFS CAUTIONS :

Lors de la séance du conseil municipal en date du 6 janvier 2021 ont été votés les tarifs communaux de la location de la salle des fêtes. A cette occasion les tarifs des cautions ont été évoqués. Pierre de BOUTRAY estimant que ces cautions n'étant pas assez élevées, propose de remonter les sommes, afin d'inciter les locataires de la salle des fêtes à être plus respectueux des lieux. Il propose d'instaurer les tarifs suivants : chèque de caution (location salle) = 1000 € au lieu de 230 €, chèque (ménage) = 100 € au lieu de 50 €.

Le conseil donne son accord à l'unanimité sur ces montants applicables dès maintenant.

2. ETUDE DES DEVIS – INVESTISSEMENTS 2021 :

- Le SIEMML vient de faire parvenir un nouveau devis concernant les travaux à réaliser pour connecter à l'électricité et aux réseaux les 7 terrains à bâtir des Bouchettes. Ce nouveau devis s'élève aujourd'hui à la somme de 22924 € TTC, contre une estimation initiale de 40000 €.
- Cimetière : Un devis pour la reprise des 99 tombes abandonnées avait été demandé à l'entreprise BIDEZ Doué en Anjou). Devant l'ampleur de ce devis (41000 €), il avait été décidé de demander un autre devis à l'entreprise La Saulaie (Doué en Anjou), qui a répondu avec une offre à 29000 €, peu détaillée. Entretemps, l'entreprise BIDEZ est revenue avec une nouvelle offre à 31200 €, proposant de réaliser les travaux en 10 jours, et de payer la facture en 2 fois (2021 et 2022). Après étude approfondie des 2 devis, le conseil municipal a finalement opté pour l'offre de l'entreprise BIDEZ et autorise Monsieur le Maire à commander les travaux pour la période d'avril-mai.
- Monsieur MAINGRET, propriétaire d'une parcelle de terrain mitoyenne du cimetière a accepté de vendre à la commune 2000 m² afin d'y réaliser une zone de stockage et un parking. Il serait prêt à nous vendre cette parcelle au prix de 4000 € l'hectare, la commune prenant également à sa charge les frais de bornage (environ 800 €). Le conseil valide cette proposition et autorise le maire à finaliser cette opération d'achat.
- Chemins des vignes (La Baffrie) : Ces chemins desservent les parcelles de 5 agriculteurs, dont 4 ont leur exploitation en dehors de la commune. Monsieur le Maire et le premier adjoint les ont réunis et leur ont proposé de remettre en état ces chemins, s'ils acceptaient de participer à leurs entretiens régulièrement. Les 5 agriculteurs ont tous signé un

contrat les engageant à entretenir ces chemins chaque année, la commune leur fournissant les matériaux.

- Brignon : Compte-tenu du fait que 80 % des parcelles de part et d'autre du Brignon sont semées en blé cette année, il est proposé au conseil d'accepter que le projet de gros entretien du Brignon, initialement prévu en 2022 soit avancé à 2021 pour profiter du fait que la plupart des terres seront libres pour des travaux en septembre. De plus, l'entreprise GODINEAU a proposé de prendre en charge toute la partie « broyage des végétaux » (petits et gros), et nous demande en contre partie de lui affecter les 7000 € prévus dans le devis réalisé par l'entreprise TISSERON consultée ; cette dernière n'y voit pas d'inconvénient. Le conseil municipal valide l'ensemble de cette opération et autorise le Maire à réserver les entreprises retenues.
- Panneaux de signalisation : L'entreprise EDMS a présenté à Bruno GROYER un système de fixation des panneaux indicateurs sur leurs poteaux, permettant de les monter et démonter individuellement. Chaque panneau destiné à indiquer la direction vers une entreprise locale, a un coût de 65 € HT. Monsieur le Maire propose de les faire payer aux intéressés au prix coutant et que la commune prenne en charge l'achat et la pose des poteaux de fixation. Le conseil valide cette proposition qui sera présentée à chaque entreprise de la commune susceptible d'être intéressée.

Le maire signale qu'il a commandé à la société EDM 2 panneaux pour annoncer l'arrêt de bus du Monis, à 50 mètres de part et d'autre.

- EDMS réalise également des études pour déterminer quels chemins sont éligibles à l'obtention des dotations de l'Etat. Pour un coût de 4500 € HT, l'entreprise propose à la commune une telle étude qui permettrait en première approche d'intégrer 30 kilomètres supplémentaires de chemins dans le calcul de la subvention. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à approfondir ce projet sous couvert d'obtenir des informations positives de la part des communes ayant déjà fait réaliser une telle étude.

3. POINT INFORMATISATION ECOLE :

Gilles DUQUENOY fait un point sur l'étude des besoins informatiques qu'il a réalisée sur l'école en collaboration avec les enseignantes. Dans un premier temps, elles auraient besoin que l'on renouvelle 2 micro-ordinateurs très obsolètes. Gilles DUQUENOY a constaté qu'elles n'avaient aucun système de sauvegarde. Il préconise de doter l'école d'un disque sur de sauvegarde type NAS. L'ensemble de ces investissements tient dans l'enveloppe de 1500 € prévu pour 2021. Il propose de prêter à l'équipe enseignante du matériel informatique à vocation pédagogique pour tester l'intérêt des enfants.

4. DEMANDE DE SUBVENTION :

Devant l'augmentation des demandes de subventions, en provenance d'origines très diverses, le maire propose au conseil de créer une commission chargée de définir des critères d'attribution. Etienne GABARD, Emmanuelle BOUET, Chantal SOYER et Alain LABBE proposent d'y participer. Une première réunion est programmée le 24 février.

5. PRIME AUX AGENTS :

Le maire propose au conseil de valider sa proposition d'accorder aux agents une prime équivalente à celle de 2020. Un membre du conseil souhaiterait que l'on trouve une formule de mensualisation pour lisser la prime sur l'année. Il est proposé de demander

leur avis aux agents lors de l'entretien annuel. La proposition de leur attribuer en une fois est mise au vote : unanimité moins une voix.

6. QUESTIONS DIVERSES :

- Le maire propose aux membres du conseil une version actualisée du projet de budget 2021. Après discussion, le conseil autorise le maire à aller la présenter à Madame la Trésorière municipale pour s'assurer de sa validité.
- Loïc RICHARD devrait faire valoir ses droits à la retraite en juin 2022. Le maire demande au conseil municipal dès à présent de réfléchir à la manière de le remplacer.
- Un conseiller fait remarquer qu'un certain nombre de marques du chemin de randonnée sont en mauvais état. Il est convenu d'en faire le tour pour remettre en état l'ensemble du marquage et faire un point sur son état général.
- Terrains à vendre : Le conseil propose de mettre ces terrains sur le Bon Coin, à Doué et à Montreuil Bellay. Il est également demandé au maire de contacter les notaires de Vihiers, Doué et Montreuil pour leur signaler cette opération.
- Le maire indique qu'il a reçu une proposition d'étude de projet éolien sur la commune. Après un large débat, le conseil décide de ne pas donner suite à un tel projet.
- Une conseillère signale que la Fédération de chasse peut attribuer des subventions pour la plantation de haies. Le maire propose de contacter le Président de la Société de chasse locale pour connaissance et leur faire part des projets de la commune dans ce domaine.
- Une conseillère signale que de nouvelles mesures de confinement doivent être mises en œuvre à la cantine (2 m de séparation entre 2 chaises). Une réunion sera organisée le vendredi 5 février entre le maire, ses 2 adjoints et la cantinière pour vérifier que ces nouvelles normes sont bien appliquées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

Le prochain conseil est fixé au mercredi 10 mars à 20 h 15.

de BOUTRAY Pierre

GROYER Bruno

BOUET Emmanuelle

GABARD Etienne

GIRARDEAU Jérôme

DUQUENOY Gilles

SOYER Chantal

ANDRILLAT Patricia

HENRION Thibaut

LABBE Alain